

# Aide à la normandisation du cheptel - (POPE) : OVINS

## REGION NORMANDIE

### Présentation du dispositif

Le Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) - Ovins a pour objectif de soutenir la reproduction, la conservation et le développement des races ovines normandes par la création ou le renforcement d'activité économiques avec l'Avranchin, le Cotentin et le Roussin de la Hague. Ces races patrimoniales sont par essence parfaitement adaptées au territoire herbager normand et incarnent la richesse culturelle historique de la Normandie en matière d'élevage et de biodiversité. La Région souhaite donc encourager le recours à ces races dans l'activité agricole et sa diversification.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le bénéficiaire du dispositif est un agriculteur à titre principal ou secondaire ayant leur sièges social en Normandie et adhérant à l'organisme de sélection ou de conservation agréé par le Ministre de l'agriculture.

#### Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le dispositif vise tout projet :

- de création d'un atelier en Avranchin, Cotentin ou Roussin de la Hague ou développement (un projet d'augmentation de 10% minimum du cheptel existant) en Avranchin ou Cotentin,
- d'achat d'animaux inscrit au catalogue,
- d'étude économique du projet fournie.

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont les brebis et béliers de races Avranchin, Cotentin ou Roussin de la Hague.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide de la région prend la forme d'une subvention avec deux forfaits :

- aide à l'achat de Brebis d'au moins 1 an ou ayant mis bas : 50 €/ brebis,

- aide à l'achat de Béliers : 80 €/bélier.

Le plancher d'intervention est de 300 €.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

La demande d'aide se fait en ligne sur le site de la Région Normandie.

### Quel cumul possible ?

Le dispositif est limité à un dossier par an et par porteur.

L'aide régionale est cumulable avec d'autres aides dans la limite de la réglementation communautaire applicable.

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
  - › Entreprise Individuelle
    - › Exploitant agricole
- Données supplémentaires
  - › Aides soumises au règlement
    - › Règle de minimis n°2023/2831

---

## Organisme

### REGION NORMANDIE

- **Site de Caen**  
Place Reine Mathilde  
CS 50523  
14035 CAEN Cedex 1

---

## Déposer son dossier

- [https://monespace-aides.normandie.fr/account-management/crno-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fconnecte%2FF\\_NTEL010AGRI%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crno-portail-depot-demande-aides&footer=https%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fmentions-legales.Mentions%201%C3%A9gales.\\_self;https%2F%2Faidess.normandie.fr%2Fbesoin-d-aide.Nous%20contacter.\\_blank](https://monespace-aides.normandie.fr/account-management/crno-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fconnecte%2FF_NTEL010AGRI%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crno-portail-depot-demande-aides&footer=https%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fmentions-legales.Mentions%201%C3%A9gales._self;https%2F%2Faidess.normandie.fr%2Fbesoin-d-aide.Nous%20contacter._blank)